Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 059-265903864-20260928-CCASR20260522-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE MARQUETTE-LEZ-LILLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-six, le 28 septembre à 18 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Marquette-lez-Lille, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Boumediene MIMOUN, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale de MARQUETTE-LEZ-LILLE.

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS : 17

Membres présents :
Monsieur : Boumediene MIMOUN, Vice-Président
Mesdames : Joëlle DARCHICOURT, Michèle GUILBERT, Sylvie TIRLOY, Florence LECROART, Coralie VICO
Messieurs : Jacques DEREMETZ, Johan GRUSON, Eric BOGAERT, Arnaud DELERIVE, Rachid BECHKER

Etaient absents excusés :
Monsieur : Dominique LEGRAND, Président
Messieurs : Pierre LANNIAUX pouvoir à Joëlle DARCHICOURT, Grégory DEKONINCK pouvoir à Boumédiene MIMOUN
Mesdames : Joëlle BOUTEN, Angélique CHANDELIER

Etait absent :
Monsieur : Vincent FIORILE

En présence de Madame Jennifer TUCKER, Directrice.

DOSSIER N° CCAS/R/2026/05/22

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 059-265903864-20260928-CCASR20260522-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE MARQUETTE-LEZ-LILLE
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026
DELIBERATION N°CCAS/R/2026/05/22
AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION URCEAS – LUTTE CONTRE L'ILLECTRONISME

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 123-4 et suivants relatifs aux compétences et au fonctionnement des CCAS,
Vu le projet de convention de partenariat proposé par l'association URCEAS au CCAS de Marquette-lez-Lille,
Monsieur le Vice-président expose au Conseil d'administration que l'association URCEAS (Union Régionale des Carrefours d'Etudes et d'Actions Solidaires) mène des actions ayant pour objectif de renforcer la cohésion sociale. Cette association, basée à Lille, propose un accompagnement numérique destiné aux seniors pour les aider à utiliser internet et les outils digitaux. Elle propose ainsi un accompagnement individuel à domicile, en s'adaptant aux besoins de chaque bénéficiaire, tout en luttant contre l'isolement.
En l'espèce, l'association met en relation des étudiants bénévoles avec des personnes âgées isolées et/ou en situation de précarité numérique, rencontrant des difficultés dans l'utilisation des outils numériques et ne pouvant pas facilement se déplacer mais possédant son propre matériel (ordinateur, tablette, smartphone). Dans ce cadre, deux étudiants interviennent directement au domicile de la personne afin de l'accompagner dans des démarches simples, comme :

- l'utilisation d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone ;
- l'installation ou la configuration d'équipements numériques ;
- la résolution de petits dysfonctionnements techniques ;
- l'accompagnement dans des démarches administratives dématérialisées simples.

Les étudiants mobilisés sont principalement des élèves de dernière année de l'ISEN (Institut Supérieur de l'Électronique et du Numérique). Dans le cadre de leur cursus, ils doivent effectuer un volume d'heures de bénévolat pour valider leur diplôme.
Ce partenariat constitue une opportunité de renforcer l'accompagnement des seniors du territoire face aux difficultés liées au numérique, tout en favorisant le maintien de leur autonomie et l'accès à leurs droits, sans incidence financière pour le CCAS.
Il est donc proposé au Conseil d'administration :

- d'approuver les termes de la convention de partenariat, annexée à la présente délibération,
- d'autoriser Monsieur le Vice-président à conclure ce partenariat avec l'association concernée et à mettre en œuvre ce dispositif au bénéfice des administrés.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

APPROUVE AVEC 8 VOIX POUR ET 5 ABSENTENTIONS (Rachid BECHKER, Florence LECROART, Eric BOGAERT, Coralie VICO et Arnaud DELERIVE).

Fait en séance à Marquette-Lez-Lille, les jour, mois et an ci-dessus (suivant signatures)

COMMUNE DE MARQUETTE-LEZ-LILLE ★ Centre Communal d'Action Sociale

Le Vice-président,

Boumediene MIMOUN.